

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

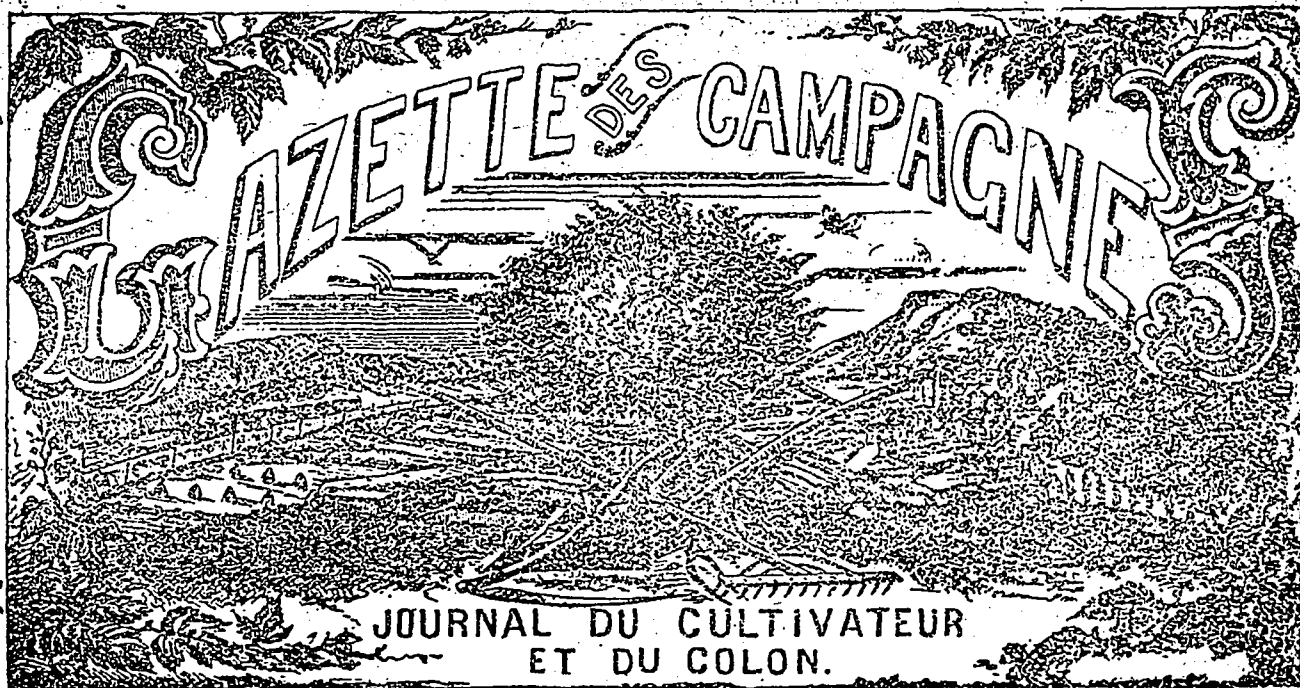
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



Révd Mr F Bourgeault  
Poindé-Clair

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.  
Euparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT : \$1 PAR AN.

Editeur-Propriétaire : FIRMIN H. PROULX.

PARAIT TOUS LES JEUDIS

### SOMMAIRE

*Revue de la Semaine* : La guerre est commencée entre la Turquie et la Russie.—La question d'Orient et Constantinople.

*Causerie agricole* : Culture du tabac (Suite).—Récolte du tabac en feuilles.—Récolte du tabac en tiges.—Des locaux pour la dessiccation du tabac.

*Sujets divers* : De la ferme et de ses dépendances : Construction des bâtiments ; dimensions à accorder pour les écuries, les étables et les bergeries.—La science du ménage ; Votre chambre ; avantages de l'arrangement des maisons ; l'arrangement des provisions, du linge et des meubles ; faire son journal

*Choses et autres* : Secours accordés aux colons de la vallée de Saskatchewan, à la Rivière Rouge.—Exportation des pommes de terre de Rimouaki.—Récolte du sucre d'érable.—Les semences se font en même temps que l'on fait le sucre d'érable.—Emigration de nos compatriotes aux Etats-Unis.—Les labours à St. Fidèle et à la Malbaie.

*Recettes* : Conservation des arbres fruitiers contre les insectes ravageurs.—Moyen de s'assurer si on a mêlé de la chicorée au café.

*Bibliographies* : *Paillettes d'or* ou "Ouillette de petits conseils pour la sanctification et le bonheur de la vie," en vente chez MM. J. B. Rolland & fils, à Montréal.—*Bibliothèque Canadienne*, en six volumes, en vente chez MM. A. Côté et Cie., éditeurs, à Québec.—Voir la circulaire.

### REVUE DE LA SEMAINE

La guerre est commencée entre la Russie et la Turquie ; l'armée russe a traversé la frontière turque. Les turcs étant décidés à résister aux empiétements de la Russie, cette guerre sera longue et sanglante ; le conflit deviendra général par toute l'Europe, car nécessairement les autres puissances devront intervenir dans cette lutte que la Russie anticipe depuis longtemps.

Dans les circonstances actuelles nos lecteurs liront avec intérêt le remarquable article suivant sur la "Question d'Orient et Constantinople," dû à la plume de M. Adolphe Guagnon, l'un des collaborateurs de la *Revue Canadienne* :

"Quand et comment la question d'Orient sera-t-elle résolue ? Voilà ce que chacun se demande actuellement et ce que personne ne peut dire. Les grandes puissances ne prévoient pas encore quelle sera la conclusion définitive de toutes les tergiversations, de toutes les phases qu'elles font subir aux délibérations.

"Cette affaire ressemble à un phare dont la lumière, constamment en mouvement, cesse d'éclairer un point pour faire sur un autre. Ainsi, lors de la révolte des Herzégoviens et des Bosniaques, dans les commencements de l'année 1876, il y eut la note Andrassy qui devait infailliblement dissiper les nuages amoncelés à l'horizon. Mais après avoir fait le tour des cours de Vienne, de Berlin, de St. Pétersbourg et de Londres, elle devient lettre morte. La note de Berlin lui succède ; elle comporte la signature de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie, mais l'Angleterre n'y trouve pas son compte. La Turquie fait mine de bonne volonté. Elle lance un programme de réformes qui, suivant elle, est de nature à satisfaire les provinces insurgées. Une conférence

**PRIERE A NOS ABONNÉS RETARDATAIRES DE PAYER AU PLUS TOT.**

européenne est convoquée à Constantinople dans le but de régler la difficulté ; mais la Russie, inquiète, fait tout manquer.

“ Le secret dans tout cela est que la Russie dit qu'elle veut la paix, mais elle pense à faire la guerre.

“ Ceux qui écriront l'histoire auront sans doute de curieux détails à donner aux générations futures à propos de cette célèbre question d'Orient.

“ Voici enfin un document diplomatique qui a nom *protocole*, et qui, dit-on, est maintenant signé par toutes les puissances intéressées. Cela n'empêche pas quelques pessimistes de dire que la guerre est inévitable. Et voilà pourquoi, au moment où l'on croit tenir le dernier mot de la question, la lumière disparaît on ne sait trop comment, c'est à dire que les grandes difficultés surgissent et que le cri de guerre se fait de nouveau entendre.

“ Si la Russie voulait mettre un terme à son insatiable désir d'agrandissement territorial, il y a longtemps que cet imbroglio serait tranché. La Russie veut Constantinople et le passage des Dardanelles : alors elle est maîtresse de l'Orient et par suite du monde entier. Les autres nations de l'Europe comprennent trop bien cette tactique pour lui permettre d'ajouter à son immense territoire. Elles ont aussi les yeux tournés vers Constantinople, mais la Russie en est la sentinelle avancée, et, tout en permettant aux autres nations de tourner autour de cette riche proie, elle entend bien que personne autre qu'elle n'y touche.

“ Ses vues ambitieuses ne datent pas d'aujourd'hui. Il y a longtemps qu'elle les a conçues et mûries, mais le moment de les mettre à exécution n'est pas encore venu. Elle le sait bien ; elle n'est pas pressée ; elle sait attendre. Pour parvenir à ses fins avec sûreté, tremper à son gré, s'il est possible les cours européennes, cela demande du temps et de la prudence. D'ailleurs, la faiblesse plus apparente que réelle de la Turquie, l'étonné, et la ferme attitude de l'Angleterre la tient en respect.

“ Un jour, Pierre le Grand se réveilla la figure rayonnante d'un bonheur dont il savourait tous les délices : il sortait d'un rêve doré qui faisait bien battre son cœur. Il avait rêvé que la Russie pouvait dominer l'Europe septentrionale en s'emparant de la Belgique et de l'Orient par la possession de la mer Noire et la mer Caspienne. Désormais tous ses efforts tendent vers ce but ; sa longue carrière est employée à la réalisation de ce gigantesque projet.

“ Oet espoir, qu'avait conçu Pierre le Grand, traverse les siècles dans la personne de ses successeurs.

“ A son avènement au trône, l'empire russe était inférieur à la Suède et à la Pologne ; il n'avait qu'un seul port de mer : Archangel. Catherine II hérita de 25 millions d'âmes ; Alexandre Ier, 36 millions ; Nicolas possédait 56 millions de sujets lors de son élévation au trône ; aujourd'hui la population de l'empire dépasse 80 millions.

“ Autrement dit, par les conquêtes successives, la Russie s'est avancée de 100 lieues vers Stockholm, de 200 lieues vers Berlin et Vienne, de 400 lieues vers Ispahan, de 600 lieues vers les Indes. Elle touche à la Chine dont elle s'emparera quand le chemin de fer sibérien sera construit.

“ Voici en peu de mots l'histoire du développement de la puissance russe.

“ On sait comment la Russie s'empara de la Vistule et de la Baltique. Pierre maîtrisa les Polonais divisés, se crut d'eux pour vaincre les Suédois et leur enleva la Livonie. Ses successeurs mirent cinquante ans à protéger la Pologne, vingt-trois ans à la partager. Ils s'arrangèrent la protection puis la propriété de la Courlande ; ils enlevèrent la Fin-

lande et la Suède. Depuis un siècle, ils s'acharnent contre la religion et la propriété des Polonais. Nous n'insisterons pas sur ces faits connus ; c'est l'histoire des progrès de la Russie en Orient que nous voulons résumer.

“ Les efforts des Russes en Orient n'obtinrent pas d'abord des succès avantageux. Après avoir pris Azof et Taganrog, Pierre se laissa enfermer par les Turcs dans les marais du Pruth, et ne dut sa liberté qu'à la restitution de ses conquêtes. Bakovitch, envoyé pour conquérir Khiva, vit son armée massacrée par les habitants soulevés. Pierre enleva trois provinces à la Perse, mais Nadir schah les reprit. Les Russes furent d'abord repoussés de la mer d'Azof et de la mer Caspienne.

“ Voyons comment les choses se passent sous le règne de Catherine II :

“ Ses généraux Ramazof, Panin, Souvarov, Tolleben, Dolgorov ki battent les Turcs et leur imposent en 1774 le traité Kaïandgi qui donne à la Russie les Cabardins, Azof, Tavanrog, Kartch, Kimburn, porte ses frontières au Baz, et lui procurent la Crimée indépendante. Après avoir imposé leur protectorat au khan de Crimée, Skakia Ghérai, les Russes occupèrent cette péninsule et en expulsèrent le souverain.

“ Ce fut par les mêmes moyens que Catherine détacha de la Perse ses grands vaisseaux qu'elle protégea, puis posséda. Le traité de Géorgie accordé en 1783, la dignité royale au waly Géorgie Héraclius ; en 1785, Potemkin incorpore les troupes géorgiennes à l'armée russe, et après la mort d'Héraclius, un ukase réunit ses états à l'empire moscovite. Ce fut ainsi que l'Irménie fut protégée, puis annexée à l'empire.

“ Après avoir à son profit morcelé divers États, Catherine crut le moment favorable et proposa à la France et à l'Autriche de protéger la Turquie. L'Égypte devait échoir à la France et Joseph II obtenait la majeure partie des Principautés. Ce partage aurait pu être au lieu sans l'opposition des Hongrois et la révolte du Brabant qui contrainquirent l'empire d'Autriche à la paix.

“ La révolution française mit un terme aux pourparlers.

“ L'Angleterre, la Suède et la Prusse s'étaient prononcées contre la Russie.

“ L'Angleterre avait déjà équipé une flotte destinée à la mer Baltique. “ Votre cour veut me chasser de St. Petersburg, elle me permettra de me retirer à Constantinople, ” dit Catherine à l'ambassadeur anglais. En 1792 fut signé le traité de Yassy. La Russie alors s'étendait jusqu'au Danube et avait pleine et entière possession de la Crimée, de la Géorgie et de l'Irménie.

“ Alexandre Ier, dès son avènement à l'empire, fit occuper la Mingrelie. En 1804 il attaqua la Perse. Le général Gardanne et plusieurs officiers français partirent sur l'ordre de Napoléon pour réorganiser l'armée persane. L'Angleterre malheureusement prit fait et cause pour la Russie et, pour obtenir son alliance, obligea la Perse à signer le traité de Géhistan, par lequel Alexandre acquit, outre la Mingrelie, le Daghestan, le Scheki, le Karabagh, Derbent, Bakou et la possession de la mer Caspienne.

“ La paix de Tilsitt avait obligé la Russie à évacuer la Roumanie dont elle s'était emparée, mais, en 1808, les Turcs sont de nouveau attaqués et battus. Le traité de Bacharest est signé ; Alexandre resta maître des bouches du Danube et gagna un droit d'ingérence dans les affaires des Serbes et de Roumanie.

“ Satisfaite, la Russie se tint tranquille pendant quelques années et s'occupa du gouvernement de ses nouvelles

provinces. A la chute de Napoléon, elle continue de s'avancer vers la Méditerranée et vers les Indes. Elle offre aux Turcs sa médiation contre les Grecs ; gracieuseté que la Porte déclina ; elle extorqua à la Turquie le protectorat des Roumains par la convention d'Ak-erman, concession qui ne l'empêcha pas de prendre parti pour les Grecs et d'offrir à la France et à l'Angleterre d'aller dicter à Constantinople les ordres des puissances signataires du traité de Londres. Elle enleva à la Perse, en 1828, les provinces d'Erivan et de Nukhivan pour avoir la frontière de l'Araxe, et défendit à la Perse, par la paix de Tarmantsch-i, de posséder une marine dans la mer Caspienne. Le sultan Mahmoud ayant déclaré nulle la convention d'Akerman, Diebitsch franchit les Balkans, Pakievitch se porta sur Erzeroum et menaça Bagdad. La Turquie signe le traité d'Andrinople. Après cela, les Russes occupèrent les Principautés pendant plusieurs années, les dotèrent du règlement organique qui régit la Turquie et les accoutumèrent au protectorat moscovite.

" Lorsque la guerre éclata entre l'Égypte et la Turquie, Ibrahim, victorieux, s'avança vers Constantinople. La Russie envoya une armée dans la grande capitale sous prétexte qu'elle ne veut pas voir s'y établir une dynastie nouvelle, militaire et ambitieuse. Nicolas obtint en retour le traité d'Ukiar-Skalessi qui met la Turquie toute entière sous la protection moscovite.

" La Russie se crut ensuite en droit de diriger les affaires de l'empire ottoman ; c'était logique de sa part. Et lorsqu'une révolution agita la Roumanie, en 1848, un corps d'armées russe alla occuper ce pays.

" Comme on le voit, la Russie atteignait insensiblement à l'apogée de ses espérances. Rien n'était venu jusqu'ici arrêter la marche envahissante de ses armées. Elle se croit sûre de posséder enfin ce joyau si longtemps rêvé : l'Orient.

" Ses ambassadeurs à Constantinople agissent plutôt en maîtres qu'en serviteurs. Mais un changement de décora va avoir lieu. Ses desseins ambitieux et fermement poursuivis ont réveillé l'attention de l'Europe. La France et l'Angleterre voient le danger ; elles s'arment et font la guerre de Crimée.

" Cette guerre rend les Russes plus prudents sans les affaiblir. La coalition de 1854 ne l'arrêtera pas. Lors du sanglant conflit entre la France et la Prusse, en 1870, la Russie, qui n'a pas perdu le souvenir de la participation de la France dans l'affaire de Crimée, adopte une politique de non-intervention. Cela lui vaut la révision du traité de Paris, qui défendait l'entrée de la mer Noire à ses navires et l'occupation du Khékand.

" Voilà en résumé l'histoire de la Russie depuis Pierre le Grand.

" Si Alexandre a désapprouvé la campagne actuelle des Serbes, c'est qu'il la jugeait inopportune et prématurée ; mais il ne les abandonnera pas à la merci des Turcs. Si la Turquie éprouve tant de difficultés à traiter avec les habitants des provinces insurgées, c'est que ceux-ci se sentent appuyés, et cet appui n'est autre que la Russie.

" Voyons en passant, sur quels motifs repose cette confiance des Serbes dans la protection moscovite. Nous avons vu qu'en 1808, par le traité de Bucharest, la Russie avait imposé son protectorat à la Serbie.

Les commandants turcs de la Serbie y exerçaient une odieuse oppression. Georges le Noir se plaignait amèrement de cette tyrannie. Un agha le fit assaillir dans sa maison ; Georges repoussa l'attaque et leva l'étendard de la révolte. Bientôt il se vit à la tête d'un corps nombreux. Les payans

éborgnèrent les Turcs isolés et s'emparèrent de leurs armes. Georges battit, en 1804, le pacha de Bosnie et anéantit son armée. Il prit Belgrade, en 1806, et l'année suivante mit en déroute 40 000 Turcs.

" Des revers survinrent en 1809 ; le héros Serbe s'adressa à la France et à l'Autriche, pour avoir du secours, mais ce fut en vain. Il traita alors avec la Russie, qui lui envoya 3 000 auxiliaires avec lesquels il fit sa brillante campagne de 1810. Toutefois, Alexandre Ier voulait la souveraineté de la Serbie ; Georges réussit à conserver l'indépendance de son pays, mais ne put, grâce à la Russie, être reconnu prince par les Turcs aux mêmes conditions que l'hospodar de Valachie.

Après une année de trêve, les hostilités commencèrent en 1813. Georges, combattu par le parti russe, fut contraint de se réfugier en Autriche.

" La Serbie envahie retombait sous le joug des Turcs, en 1815, lorsque Milosch Obrénovitch, soutenu par les Russes, fut nommé chef suprême. Après avoir repoussé les musulmans dans deux brillants combats, il allait succomber devant deux nombreuses armées qui s'avancèrent pour l'acabler : Alexandre Ier les arrêta et, se basant sur l'article 8 du traité de Bucharest, imposa aux Turcs l'évacuation de la Serbie. Quand les Russes passèrent derechef les Balkans, en décembre 1829, ils décrétèrent l'indépendance de ce pays. Enfin ce fut encore la Russie qui proclama Milosch prince héréditaire, en 1833.

" Tant que la Serbie a pu conserver son indépendance à l'aide de la Russie, tout a été bien pour elle. Mais si, un beau matin, elle se trouvait transformée, tout de bon, en province russe, n'aurait-elle pas peut-être à déplorer ce changement de maître. Voilà ce qui rend la position des Serbes si critique et par suite la question d'Orient si redoutable, c'est qu'il y a deux côtés à envisager dans cette question, le côté turc et le côté russe.

" Comme chrétiens, il nous est impossible de ne pas désirer l'affranchissement de nos frères en Orient, mais il est constaté aujourd'hui que le schisme grec est plus à craindre que le fanatisme musulman. La pauvre Pologne en est la preuve et la Sibérie n'est pas assez éloignée pour que les voix des nombreux martyrs qu'elle renferme ne parviennent jusqu'à nous.

" D'un autre côté l'histoire du passé de la Turquie est loin d'être édifiante, il faut en convenir. Les chrétiens ont bien des fois gémi sous le poids des vexations et du fanatisme des enfants de Mahomet. Mais il n'en est pas moins vrai que la civilisation européenne a fait un grand pas en Orient depuis un quart de siècle environ. Quelques potentats de ces contrées, plus éclairés que leurs prédécesseurs, ont cherché à introduire chez eux les mœurs et coutumes européennes.

" Ce changement radical des divers éléments de la constitution turque est bien propre à réformer le caractère social de ces peuples et à inoculer en eux une vie nouvelle.

" Espérons, dans l'intérêt du catholicisme et de l'équilibre européen, qu'on verra avant longtemps dans ces pays, au lieu de populations abruties et indolentes, des peuples éclairés et industrieux et un gouvernement équitable qui saura rendre justice.

" Si nous hasardons ces considérations ce n'est pas dans l'intention de faire voir blanc ce qui est noir, c'est seulement pour signaler les tendances de régénération qui se manifestent en Orient, et établir le parallèle qui existe en ce moment entre deux peuples à la veille, peut-être, d'en venir aux mains.

« Voici d'ailleurs comment un des plus grands publicistes du siècle dénonce l'anti-pape russe :

« L'empereur grec, dit-il, n'est pas seulement l'hérésie, le sophisme, l'incrédulité, la force brutale. Tout cela ne serait rien : par tout cela et à cause de tout cela, il est l'anti-pape. C'est son titre, nous dirions volontiers sa nature, et c'est aussi le comble de sa nature et c'est aussi le comble de sa puissance qui devient surhumaine. Il est l'orgueil, et il peut en exercer la séduction. Il est un antechrist, et de tous les antechrists passés, celui qui doit le plus exercer la tentation de se dire égal à Dieu. Le diable est le singe de Dieu. Qui est semblable à Dieu ? dit le ch. f. des phalanges divines. Dans les enfers, Satan, et sur la terre, l'empereur de la Russie répondent : " O'est moi ! »

## CAUSERIE AGRICOLE

### CULTURE DU TABAC (Suite).

**Récolte du tabac en feuilles**—Quand les feuilles inférieures sont mûres, on les arrache une à une, ayant bien soin de ne pas les lacérer ; huit jours après on cueille les feuilles intermédiaires qui forment la moitié et le plus souvent les deux tiers de la récolte, et enfin dix à trente jours plus tard on cueille les feuilles supérieures.

Quand on opère par cueillette générale, on attend que la plus grande partie des feuilles de la plantation aient presque acquis leur maturité.

Au fur et à mesure qu'on retranche les feuilles, on les dépose par paquets de dix à douze feuilles, par terre, sur des claies, jusqu'à ce qu'elles soient amollics ou fanées ; alors on les conduit liées en bottes ou libres sur une charrette ou sur une brouette, au séchoir qui est tantôt un bâtiment construit exprès, tantôt un grenier, une grange ou un hangar. Là les feuilles sont enfilées à des buguettes ou à des ficelles.

M. Schwertz décrit ces deux modes d'enfilage en ces termes : « On procède à l'enfilage ainsi qu'il suit : On fait un choix de perches longues de 6 à 7 pieds, minces et néanmoins assez fortes pour ne pas ployer sous le poids des feuilles ; l'ouvrier prend les feuilles une à une, les pose successivement sur une petite planche qu'il tient sur ses genoux, et fait à la base de la nervure dorsale, qui en est la partie la plus épaisse, un trou avec un couteau ; il les met ensuite à côté de lui et continue ainsi, en les arrangeant toutes dans le même sens, jusqu'à ce qu'il en ait formé un paquet d'une certaine hauteur ; il passe alors la perche à travers tous les trous, et, la relevant, horizontalement, il espèce les feuilles d'un demi pouce ou même de 1 pouce, si le séchoir n'est pas très aéré.

« L'autre enfilage se fait au moyen d'une ficelle à l'un des bouts de laquelle est adaptée une aiguille longue d'un pied ; on perce simplement avec cette aiguille les feuilles dans leur partie la plus solide, en les espérant sur le cordeau, comme on l'a indiqué pour l'enfilage à la perche. La longueur de ces ficelles, comme celle des perches, doit être déterminée par l'étendue du séchoir : en tout cas, cette étendue ne doit pas être trop grande afin de permettre aux cordeaux comme aux perches de supporter leurs charges. Les feuilles enfilées ne sont pas immédiatement portées aux séchoirs, mais on les suspend aux saillies des toits ou à des arbres, après avoir réuni les deux extrémités des cordeaux en forme d'anneaux ; on les laisse ainsi quelque temps, afin de se débarrasser de leur excès d'eau, et on les rentre que successivement, selon que les séchoirs sont plus ou moins

spacieux ; après cela on les suspend à dessécher au grenier, aux saillies des toits, des maisons et des écuries, nues ou abritées par une toile. »

D'autres usent plus de soins et obtiennent de plus beaux produits. Ils procèdent ainsi : au fur et à mesure que les feuilles sont cueillies, on les étend sur les claies, puis on les porte au séchoir, où elles sont placées sur les paillasons. La meilleure position qu'on puisse adopter est de les placer sur leur queue, leur pointe en haut et les unes contre les autres ; chaque tas devra avoir de vingt à vingt-huit pouces de hauteur ; mais lorsque le temps est beau, on peut, à la rigueur, couvrir les feuilles droites avec d'autres qu'on met à plat ; dans cette position, on leur laisse passer plusieurs nuits pour les ramollir, les blanchir, et afin qu'il puisse en entrer dans une guirlande trois fois plus qu'étant fraîches.

Aussitôt que les feuilles ont assez de souplesse pour qu'on n'ait pas à craindre de les casser en les touchant, des enfants de douze à quinze ans s'occupent avec un tranchet ou une forte aiguille à percer la côte de la feuille, afin d'y passer une buguette et en former des guirlandes, qui, aussitôt terminées, doivent être mises en pentes.

Les tiges dépouillées de leurs feuilles développent, pendant la belle saison, des bourgeons qui peuvent fournir une seconde récolte ou un regain de qualité très inférieure ; comme il ne compense pas l'épuisement du sol qui est la conséquence, il est préférable de les enlever après la cueillette des feuilles.

**Récolte du tabac en tiges**.—Ce mode consiste à couper les tiges garnies de leurs feuilles à deux ou trois pouces du sol.

Cette opération se fait avec une hachette ou une serpe bien tranchante ; le récolteur incline la plante d'une main et de l'autre la coupe d'un seul trait : il doit avoir soin de ne pas endommager le produit, soit en déchirant ou en froissant les feuilles.

Les plantes coupées sont laissées quelques heures par terre jusqu'à ce que les feuilles se soient en quelque sorte fanées.

Dans quelques localités, après la coupe des tiges, on les place dans un endroit abrité, les unes à côté des autres, la base des tiges en haut, et les feuilles rapprochées de leur support, où on les laisse pendant deux, trois ou quatre jours et même plus ; on s'assure de temps à autre qu'elles ne s'échauffent pas trop : cette opération a pour but de faire prendre aux feuilles une couleur jaunâtre. Lorsqu'on juge la teinte assez prononcée, on les transporte dans des endroits qui doivent servir de séchoir.

Dans d'autres localités, on ne soumet pas les tiges garnies de leurs feuilles à cette première fermentation : on les transporte directement au séchoir, où on les suspend de diverses manières : si c'est sous le toit du grenier, on introduit dans la base de la tige, vers son extrémité, une cheville longue de quatre à six pouces, et on y glisse cette cheville entre les lattes et la couverture du toit. Si c'est autour des bâtiments, comme écuries, saillie du toit des maisons, on les suspend du côté du midi ou de l'Est à des cordeaux. Si c'est dans un local fait exprès, les plantes sont supportées par des gaules. On les y fixe de diverses manières : tantôt c'est à l'aide d'une cheville que l'on introduit dans la base de la tige de manière à former un angle aigu, qui forme une espèce de crochet, tantôt on les attache par l'enroulement d'un cordeau en spirale, d'autres fois enfin les gaules sont munies, de distance en distance, de cordons terminés par un nœud coulant qui reçoit la queue ou le bout de la tige : il va sans dire que les gaules sont placées pendant l'opération sur un

chevalot exprès.

Dans d'autres localités encore, on coupe les tiges près du sol, on les étend sur la terre et on les retourne trois ou quatre fois dans la journée jusqu'à ce qu'elles soient fanées : alors on les transporte sous un hangar, où l'on épluche les feuilles que l'on pose les unes sur les autres, et on les garde dans cet état pendant trois ou quatre jours. Leur teinte étant revenue jaunâtre, on défait le tas ; on enfle les feuilles à des ficelles et on les fait sécher.

Dans le midi de la France, les tiges étant coupées, on les laisse faner un peu sur la terre, puis on les transporte dans un bâtiment spécial qui sert de séchoir. Là les tiges sont liées deux à deux vers la base et suspendues, la tête en bas à des cordes ou à des lattes placées horizontalement vers le plafond. La dessiccation s'opère lentement et à l'ombre.

Dans la Virginie, aux Etats-Unis, quelques-uns les coupent entre deux terres, les autres d'un demi pouce à un pouce du sol. Les plantes restent près de leur souche jusque tard dans l'après-dîner, ayant soin de les retourner trois ou quatre fois pour que l'évaporation de leur humidité soit uniforme. Si le tabac présente des feuilles épaisses, gorgées de sucs, on les met en tas le soir pour les couvrir le lendemain et les étendre comme la veille : si les feuilles sont minces, peu gorgées de sucs, on les rentre le même soir, avant le coucher du soleil, au séchoir. On y étend les plantes les unes sur les autres, et on les couvre de nattes ; ensuite on charge le tas de quelques branches et de pierres.

*Des locaux pour la dessiccation du tabac.*—Dans les pays où la culture du tabac n'est pas pratiquée sur une grande échelle, on ne rencontre que rarement des locaux qui réunissent toutes les conditions voulues (ombre et ventilateurs, etc.), pour opérer la dessiccation des produits, et qui méritent le nom de séchoirs. Ce n'est que dans les localités où cette plante s'est acquise une réputation dans le commerce, que les séchoirs sont en vogue. Aux Etats-Unis, il n'est pas de planteur qui n'ait son séchoir à lui ; en Allemagne, en France, en Belgique, les séchoirs qui y existent sont d'une simplicité et d'une insuffisance qui nous empêchent en quelque sorte de les considérer comme des séchoirs.

Les séchoirs sont établis sur le principe que l'air et la gaze seaturent, par une température donnée, qui s'accroît rapidement avec la température, et qu'en renouvelant suffisamment l'espace, on renouvelle par là même également l'évaporation.

Le but sera donc réalisé quand on aura obtenu une ventilation suffisante.

Le séchoir belge n'est le plus souvent qu'une espèce de hangar établi en plein champ ou près de l'habitation du cultivateur ; il consiste en quatre, six, huit, dix pivots ou plus, selon l'importance de la culture, couverts d'un toit en paille ou en paille, d'une élévation de six à neuf pieds. Tantôt ces séchoirs sont fermés tout autour, sauf qu'on y réserve deux, quatre, six, etc. valves qu'on peut ouvrir ou fermer à volonté ; tantôt elles sont ouvertes tout autour, mais la toiture descend bas de manière à soustraire à l'accès de la lumière les plantes et les feuilles suspendues.

L'aire des séchoirs est garnie de perches verticales munies de chevilles ou de crochets de 24 à 30 pouces au plus pour y déposer les baguettes ou gaules ou attacher les ficelles. Ces perches doivent être espacées de façon qu'il y ait entre chaque rangée suspendue une distance de 1½ pouce à 2 pouces ; on y ménage de distance en distance des passages, de manière qu'on puisse y circuler librement et surveiller la marche de la dessiccation. La distance des crochets ou chevilles entre eux est subordonnée au mode de récolte :

si la récolte a lieu en tige, on doit les espacer d'à peu près deux pouces de plus que la longueur de la plante. Il en est de même quand la récolte est faite en feuilles, on leur donne une distance qui dépasse de deux pouces la longueur des feuilles.

Toutes les perches sont placées parallèlement entre elles, de manière que les courants d'air qu'on y établit ne soient pas interceptés.

Les séchoirs exprès sont généralement employés aux Etats-Unis ; nous nous bornerons de décrire une de ces constructions en usage dans la Virginie :

Les séchoirs y sont toujours aussi rapprochés que possible des plantations, et la capacité en est réglée d'après l'importance des cultures.

La hauteur des séchoirs varie de 24 à 30 pieds, le toit descend jusqu'à 12 pieds, de façon que le toit jusqu'au faite a 9 à 12 pieds d'élévation et le corps du bâtiment de 15 à 16 pieds.

L'aire des séchoirs américains est la terre même : il est rare qu'il y ait un plancher en bois. La carcasse des séchoirs est formée de piliers solides fixés dans le sol et traversés par des poutres et des poutrelles ; on la garnit de planches qui ne se touchent pas par les bords, fixées avec des chevilles en bois.

Tantôt il y a une porte d'entrée et une porte de sortie ; d'autres fois il n'y a qu'une seule porte ; il n'y a pas de fenêtres.

La toiture est en planches ou en briques ; on se ménage une ouverture ou intervalle qui varie de 4 pouces de hauteur et qui règne tout autour, entre le toit et le corps du bâtiment.

A l'intérieur du bâtiment, il y a en travers de petites pièces de bois équarri de 3 à 4 pouces de diamètre, éloignées entre elles de 3 pieds environ ; elles servent à poser les gaullets auxquelles on suspend les plantes de tabac. La rangée supérieure est placée de 20 à 24 pouces du faite ; la deuxième à 36 pouces et plus, ainsi de suite jusqu'à 5 pieds environ du sol.

Si l'on considère qu'aux Etats-Unis il règne à l'époque de la récolte une température trop élevée pour obtenir lentement la dessiccation du tabac, et que les américains ne doivent recourir le plus souvent aux séchoirs que pour les retarder autant que possible, en un mot, qu'ils ne visent qu'à se créer des locaux frais et alimentés par des bons courants d'air, ne pourrions-nous pas être portés à croire que ces séchoirs ne remplissent pas complètement le but, lequel serait entièrement atteint par de légères constructions en briques qui assurent toujours un air frais à l'intérieur, quelque soit en quelque sorte la température ambiante ? Mais nous n'avons pas à examiner cette question, d'autant plus que la Virginie fournit d'excellent tabac dont la dessiccation a été opérée dans des séchoirs construits exclusivement en bois.

Une dessiccation trop prompte est autant à craindre qu'une dessiccation trop lente. Lorsque entre les feuilles ridées, apparaissent de petits points blancs (salins ou cristallins), on peut être assuré que l'on n'a pas procédé convenablement à la dessiccation ou que le tabac est mauvais. Quant à la pourriture, elle gagne surtout les feuilles qui n'ont pas assez mûri et principalement celles qui sont restées vertes. Un peu de fumée, celle du genévrier par exemple, fait du bien au tabac pendant qu'il sèche et le garantit de la mauvaise influence du brouillard.

(A suivre.)

(Observations agricoles par des étudiants en agriculture.)

### De la ferme et de ses dépendances

(Suite.)

Les bâtiments qui entrent dans le système d'une exploitation agricole de quelque importance, sont : quant aux animaux, les écuries, les étables, les bergeries, les porcheies, les pigeonniers et les poulaillers. Voilà à peu près tout ce que nous possédons de bâtiments en Canada. Encore ces différentes sortes de bâtiments se subdivisent-elles de plusieurs façons. Il y a des écuries de luxe et des écuries charretières ; des étables à engraisser les bestiaux, d'autres destinées aux vaches laitières ou aux boeufs employés au travail des champs. Chacune de ces destinations diverses réclame un mode particulier de construction.

Voici un petit tableau renfermant des détails que l'on pourrait utiliser dans la construction de nos bâtiments :

Le constructeur taille ses bâtiments suivant les proportions arrêtées d'avance. Si l'on donne au bâtiment 90 pieds de long et 30 pieds de large, on aura 240 pieds de pourtour ou 2700 pieds en superficie, 12 pieds de carré; ce qui fait sans compter la toiture un volume intérieur de 3400 pieds cubes. Ce bâtiment tout fini coûte au moins \$400, sans compter les grosses dépenses. Si au lieu de ces proportions on donne au bâtiment une longueur de 90, pieds et une largeur de 42 pieds, cela fera 264 pieds de pourtour et 3780 pieds en superficie; et la hauteur du carré étant de 15 pieds, on obtiendra un volume intérieur de 56,700 pieds, c'est-à-dire près du double du bâtiment précédent. Ainsi avec une augmentation de 12 pieds sur la largeur et de 3 pieds sur la hauteur, le local pourra contenir le double de gerbes ou de voyages de foin, de minots de légumes, etc; cependant la dépense en construction n'aura pas été double, car l'augmentation ayant été seulement de 24 pieds par 240, soit un dixième seulement, plus 3 pieds par 12 pieds en hauteur ou un cinquième, ce qui fait en tout une augmentation de dépenses de trois dixièmes; ainsi, en supposant que le bâtiment ait coûté \$400, le second n'excédera que \$120 de plus ou \$520. Mais si le premier bâtiment est suffisant, le second sera trop grand; alors on diminuera la longueur tout en conservant la même largeur, et pour avoir le même volume que le premier bâtiment avec une largeur de 42 pieds, il suffira de diminuer la longueur de 63 à 64 pieds, et avec cette disposition on réalisera une économie considérable, puisque entre les gerbes, le fourrage et les racines, on pourra également loger les animaux.

On met les animaux autant que possible par rangée, dans les étables. L'on peut y placer un plus grand nombre de têtes, l'air intérieur se conservera plus longtemps pur, parce que la hauteur entre les deux planchers étant plus considérable, la quantité de bon air sera plus volumineuse et tout le local sera plus sain.

Pour connaître la grandeur que doit avoir un bâtiment, relativement aux produits et aux animaux que l'on doit y loger, voici quelques chiffres qui serviront de base pour tous les calculs que l'on aurait à faire :

En général, une gerbe de grain pesant 28 livres prend le volume suivant : pour le blé et le seigle, 100 gerbes ont un volume de 414 pieds cubes; pour le blé et le seigle médiocres, 100 gerbes ont un volume de 480 pieds cubes; pour l'orge et l'avoine bonnes, 385 pieds cubes; pour l'avoine et l'orge médiocres, 414 pieds cubes; pour 100 bottes de paille de blé et de seigle très-longue 545 pieds cubes, pour 100 bottes de paille d'orge, 710 pieds cubes; pour 100 bottes de paille d'avoine, 585 pieds cubes; pour 100 bottes de foin, 290 pieds cubes; pour 180 minots de racines de toutes espèces, 125 pieds cubes. Avec ces chiffres, supposons que l'on récolte 200 gerbes de blé, 800 gerbes d'avoine, 1000 bottes de foin, il faudra pour le blé 828 pieds cubes, pour l'avoine 3080 pieds cubes, pour le foin 2900 pieds cubes, soit en tout 6,800 pieds cubes, ou environ un neuvième d'un bâtiment qui aurait 90 pieds de long, 42 pieds en largeur et 15 pieds de hauteur.

Si maintenant nous faisons le même calcul pour le logement des animaux, nous reconnaissons que pour l'emplacement d'un cheval il faut 8½ pieds de longueur, ou 9½ pieds y compris la crèche avec une longueur de 4½ pieds à 5 pieds. La longueur que l'on met ordinairement pour une jument poulinière ou étable est de six pieds; l'élévation de la crèche 8 pieds et 8 pouces;

l'élévation du râtelier au-dessus de la mangeoire, 7½ pieds. La largeur du passage pour une seule rangée doit être de 7 pieds. Une poulinière séparée avec son poulain, 90 pieds carré, environ 8 pieds sur 12 pour un poulain en liberté, 36 pieds carré. Hauteur de l'écurie, 10 pieds; hauteur de la porte 8 pieds, largeur de la porte, 4 pieds; pente totale du sol de l'écurie, 5 pouces environ.

Il faut que le cheval puisse se reposer avec facilité dans son écurie; qu'il ait un espace suffisant pour se relever, sans courir le risque de se blesser. Sous ce rapport, il y a bien des cas où le cheval perd de valeur, et cela parce que l'écurie n'est pas construite dans de bonnes conditions.

Pour les bêtes à cornes, la largeur de la stalle varie de 6½ pieds à 8 pieds; avec la crèche, 9 pieds à 9½ pieds. Pour un jeune animal, 5½ pieds à 6 pieds; l'élévation de la crèche, 1½ pied à 1¾ pied. Si, en outre, on a des râteliers, ils devront avoir 1 pied au-dessus de la crèche.

Quand les animaux sont placés dans une seule rangée, la profondeur de l'étable doit être de 15 à 18 pieds; s'ils sont placés en rangée double, 30 à 35 pieds de profondeur, supposant que les animaux soient soignés par devant. La hauteur de l'étable doit être de 10 à 12 pieds; la hauteur des portes 9 pieds, et la largeur aussi de 6 pieds. La largeur de l'allée, 4 pieds à 4½ pieds. La pente du sol de l'étable, 4 à 5 pouces.

La stalle séparée pour un bœuf de trait doit être de 70 à 75 pieds carré; la stalle doit avoir la même dimension pour un bœuf à l'engrais; pour une vache, 60 à 70 pieds; pour un jeune animal, 40 à 45 pieds.

Pour la bergerie, on alloue généralement 16 pouces de râtelier par chaque mouton. Le moyen le plus économique est de placer au milieu de la bergerie des râteliers portatifs, à double rangée, de manière à ce que les moutons puissent manger des deux côtés. Le râtelier pour lequel M. Eugène Casgrain, de l'Islet, a obtenu une patente, est parfaitement approprié à cette fin. En s'adressant à ce Monsieur, on peut, à raison d'une piastre, obtenir le privilège d'en fabriquer pour son propre usage.

L'élévation du râtelier pour les moutons doit être de 12 à 15 pouces, avec la faculté de pouvoir augmenter cette élévation. La hauteur de la bergerie doit être de 12 à 15 pieds; la largeur de la porte, 9 à 10 pieds, et la hauteur de 6 pieds. La largeur des portes peut paraître démesurée, mais l'expérience a démontré que ce n'est qu'en donnant aux portes de la bergerie une semblable dimension qu'on peut prévenir les nombreux cas d'avortement chez les brebis; dans ce même but, on conseille d'arrondir les poteaux des portes de nos bergeries.

Pour les moutons tenus dans des stalles séparées, il faut pour une brebis avec son petit 9 à 10 pieds carré; pour une brebis pleine, 8 pieds.

Dans une bergerie, il ne faut rien négliger afin d'obtenir une aération parfaite. Les moutons étant par leur nature garantis par le froid, il serait nuisible à leur santé de les maintenir dans un local étroit, humide et sans aération. La température des bergeries peut descendre au-dessous de zéro, sans qu'il en résulte d'inconvénients pour les moutons, s'ils sont suffisamment nourris. Une bergerie percée de fenêtres en nombre suffisant et placées au-dessus de la tête des moutons, et fermées par un simple grillage, de même que les portes, vaut mieux qu'une bergerie fermée, où l'air infecté par la vapeur du corps des moutons, ne peut prendre issue et être remplacé par l'air sain de l'extérieur.

On obtient encore un meilleur résultat d'un simple appentis ou pan de toit appliqué contre un mur et reposant sur des poteaux ou bien d'un hangar soutenu de tous côtés par des piliers, l'air sain abonde par toutes les directions, les moutons sont libres de s'y réfugier en temps de pluie ou de s'en éloigner pendant une grande chaleur.

Pour que l'eau et les urines s'écoulent des bergeries et n'y séjournent point, il faut que le sol soit plus élevé du côté des mangeoires; il est assez indifférent du reste qu'il soit pavé ou garni de terre battue. Les bergeries garnies de râteliers offrent l'avantage d'économiser le fourrage. Lorsqu'on se contente de mangeoires ou auges, elles doivent être assez larges et assez profondes pour contenir le fourrage, soit vert ou sec, et être disposées de manière que les graines, les racines et les débris n'y séjournent pas et n'amènent par leur décomposition une mau-

vaise odeur.

Les moutons qui habitent des li ux encombrés de fumier, et malpropres, se font toujours remarquer par leur faiblesse, leur maigreur, etc. Il est essentiel d'établir dans les bergeries des bancs en bois, ou des tables inclinées et soulevées à 1 pied ou 2 pieds de terre, afin que les moutons s'y reposent : ils aiment singulièrement à monter sur ces bancs ou ces tables. En revenant du pâturage, les moutons s'y reposent, s'y sèchent, et leur laine s'y maintient nette.—A. R.

(A suivre.)

### La science du ménage

**Votre chambre.**—S'agit-il de votre petite chambre à vous ? consultez votre âme, et qu'elle respire sa candeur, son innocence et sa belle simplicité.

Frâches tapisseries d'une teinte délicate, rideaux toujours blancs aux fenêtres et au lit, peu de tableaux de prix, mais beaucoup de souvenirs : image de première communion, diadème de congréganiste, vaste cadre renfermant toutes les gravures obtenues en récompense ou reçues en gages d'amitié, et portant chacune le nom d'une maîtresse ou d'une amie.

Sur la cheminée peu de fleurs : quelques tiges seulement, renouvelées souvent devant le petit autel d'une statue de la sainte Vierge.

Que toutes les broderies soient faites par vous ou par vos amies de pension qui vous les ont laissées comme souvenirs ; que des tapis blancs et légers cachent, en les recouvrant gracieusement, tout ce qui sert à votre toilette.

Sur le bureau où vous devez écrire placez votre petite bibliothèque, la vôtre, composée de vos prix, des cadeaux reçus et de quelques-uns de ces livres pieux qui nourrissent l'âme et entretiennent la vie du cœur.

Nous l'avons déjà dit, votre chambre est un sanctuaire ; ne la laissez pas dépouillée de ce qui fait aimer un sanctuaire, le recueillement, l'ordre et la piété.

Donnez-lui la fraîcheur, elle vous donnera des pensées d'innocence.

**Avantages de l'arrangement dans la maison.**—Le premier avantage de l'arrangement d'une maison est, nous venons de le dire, de la faire aimer ; le second est de venir en aide à l'économie.

Notre plan ne nous permet que d'indiquer ici :

1o. **L'arrangement des provisions.** Telle chose demande un endroit sec, telle autre veut le soleil. Ces provisions ont besoin de l'ombre pour ne pas se détériorer, et elles acquièrent, par le temps, une valeur qu'elles n'avaient pas tout d'abord. Les objets d'un usage plus fréquent doivent être mis à la portée de la main.

**L'arrangement des effets.**—Il faut savoir les placer de manière à les avoir facilement, et ne pas les mettre tous en désordre quand on en a besoin qu'un seul ; les plier de manière à ne pas les déformer ou les froisser ; les caser avec un certain art qui flatte les yeux.

2o. Dans une maison d'éducation, on oblige chaque mois les élèves à sortir de leur armoire tout le linge qui s'y trouve : c'est d'abord pour nettoyer les cases, puis surtout pour accoutumer la jeune fille à placer son linge sans l'entasser, à le plier avec activité ; on lui fixe un temps assez court pour ce travail.

**L'arrangement des meubles.**—Ceux qui doivent être recouverts de linge pendant que le foyer allumé pourrait les détériorer par la fumée, ceux qui demandent des soins plus fréquents à cause de leur délicatesse ou du fini de leur travail.

L'expérience, qui apprend toutes ces choses, exige qu'on ne retarde pas même un seul jour d'arranger chaque objet selon sa destination.

Que de pertes que de dépenses ont été causées par ce mot aimé de la paresse : *demain !*

Le proverbe bien connu : *Ne renvoyez pas au lendemain ce que vous pouvez faire la veille*, devrait être chaque soir répété par la maîtresse de maison ; et celle qui ne veut pas se coucher sans mettre tout en ordre dans sa chambre, est bien sûre d'avoir un sommeil plus tranquille et un réveil plus doux.

L'habitude de l'arrangement empêche que les objets ne se prouillent ou ne se perdent. Une place vide nous fait songer qu'o

tel objet nous manque et nous le fait chercher avant qu'il s'égaré entièrement.

Elle accoutume surtout à ne jamais laisser ouverts des meubles qui doivent être fermés, à tenir sous clef tout ce qui peut tenter la cupidité ou la curiosité, et à inscrire non-seulement les dépenses et les recettes, mais encore, de temps en temps au moins, quelques-uns de ces petits accidents de la vie qui ont apporté à la famille une joie ou une peine.

**Faire son journal.**—C'est ce qu'on appelle tenir compte, par écrit, des petits incidents qui peuvent nous arriver de temps à autre pendant le cours de notre vie.

Nous ne voulons pas dire à chacune de vous : Faites votre journal. Ces épanchements de l'âme ne se font pas par ordre, mais par inspiration.

Si quelquefois vous sentez le besoin de répandre votre cœur et votre âme, que ce ne soit que pour vous ou une amie intime, et écrivez toujours sous le regard de votre ange gardien.

Il y a, croyez-le, des douceurs ineffables dans ces épanchements. Et quand plus tard on relit ces joies, ces peines qu'on a éprouvées, ces efforts que l'on a fait pour être bien vertueuse, quand on a retrouvé sur ces pages des noms aimés qu'on a cessé de prononcer peut-être, oh ! comme le cœur bat avec force !

Nous savons plus d'une jeune fille oubliée de ses devoirs qui a été ramenée au bon Dieu par la lecture d'un petit journal écrit à l'époque de sa première communion.

### Choses et autres

**Secours accordés aux colons de la vallée de Saskatchewan.**—Nous lisons dans le *Nouveau Monde* :

M. Pelletier, ministre de l'agriculture et de l'immigration, vient de rendre à la population du territoire du Nord-Ouest un service que nous nous plaisons à faire connaître. On sait que l'année dernière la grêle a détruit presque entièrement les moissons d'une partie des établissements situés dans la vallée de la Saskatchewan. Déjà les colons de ces établissements ont reçu quelques secours en farine, mais cela ne suffisait point. Ils n'avaient point de grains pour ensemençer leurs terres ce printemps et ils manquaient d'argent pour s'en procurer.

Ce que voyant, Sa Grâce Mgr. Grandin écrivit au révérend Père Lacombe, lui exposant la triste situation de ces pauvres gens et le priant de tâcher d'intéresser le gouvernement fédéral à leur sort. Le révérend Père Lacombe prit cette affaire en main avec la zèle infatigable et le dévouement sans borne qu'on lui connaît. Il écrivit à cet effet à M. Pelletier, et il eut le plaisir d'en recevoir une réponse immédiate l'informant que le gouvernement avait autorisé, sur le champ, Sa Grâce Mgr. Taché, par télégramme, à tirer sur le fonds de secours la somme de quinze cents piastres pour acheter des grains de semence et les distribuer là où le besoin serait le plus urgent.

**Patates.**—Tous les jours, les wagons chargés de patates s'acheminent de Rimouski vers New York. On nous assure qu'il en a été exporté au moins 30,000 minots depuis le mois de janvier.

**Récolte du sucre.**—Les dernières pluies ont subitement arrêté la récolte du sucre.

Dans le vaste district agricole, situé en arrière de Lévis, comprenant les comtés de Dorchester, Beauce, partie de Mégantic et Bellechasse, la récolte du sucre a été d'une abondance exceptionnelle.

Des milliers et des milliers de livres de superbe sucre d'érable ont été lites dans l'espace de quelques jours, sans compter une quantité considérable de sirop.

La neige dans ce district est presque entièrement disparue. On espère même de commencer les travaux des champs dès le commencement de mai.

Dans le comté de l'Islet la récolte du sucre a été d'un tiers plus considérable que les années précédentes.

Dans le comté de Kamouraski, la récolte du sucre a été ordinaire. Nous avons constaté avec plaisir que l'on prend un grand soin quant à sa fabrication ; on a adopté généralement le mode de fabrication de sucre ; tel que donné par un de nos correspondants de Notre-Dame du Mont-Carmel, dans un des numéros de notre *Gazette*, et l'on s'en trouve très-bien.

Il nous a été donné de voir un lot de sucre d'au-delà de 600



livres, de qualité supérieure provenant de la sucrerie de M. Joseph D. sjardins, marchand à Ste. Hélène de Kamouraska. Ce monsieur se propose d'en envoyer une certaine quantité à la prochaine exposition provinciale qui aura lieu à Québec, et nous avons aucun doute qu'il obtiendra un prix, car nous croyons que la qualité de ce sucre ne peut être surpassée.

*Chose rare.*—Pendant que, la semaine dernière, des cultivateurs faisaient du sucre à foison, d'autres cultivateurs ensemençaient leurs terres. Il est assez rare que semblable fait se produise dans nos campagnes. Le rendement du sucre est de beaucoup supérieur à celui de l'an dernier. Beaucoup de sucre, beaucoup de grain ! Il faut espérer que cet adage populaire recevra sa confirmation cette année. Au reste la belle température dont nous jouissons depuis déjà longtemps semble le présager.—*Gazette de Joliette.*

*Emigration de nos compatriotes aux Etats-Unis*—Lundi dernier il nous était pénible de voir à la Station de Ste. Hélène de Kamouraska, trois familles comprenant plusieurs enfants, prendre le chemin des Etats-Unis, afin de se soustraire à une extrême pauvreté qu'ils doivent sans doute à leur imprévoyance et à leur manque d'économie. "Ils allaient, nous dirent les chefs de ces familles, aux Etats-Unis afin de procurer à leurs enfants âgés de 12, 13 et 15 ans, de l'ouvrage dans les fabriques de coton," c'est-à-dire les astreindre à un travail mercenaire de tous les jours, enfermés dans des fabriques depuis six heures du matin jusqu'à sept du soir. Quelle perspective ! De grâce, que nos hommes d'Etat fussent leur possible pour empêcher cette boucherie de chair humaine, en prenant les moyens d'arrêter ce courant d'émigration. Ceux de nos compatriotes expatriés aux Etats-Unis et qui envoient leurs enfants dans les manufactures, non-seulement épuisent la santé de leurs enfants, mais leur donnent la mort. Un jeune homme de Ste. Hélène, revenu des Etats-Unis, et s'en allant acheter une terre à St. Cyrille de l'Islet, nous a avoué le même jour que dans l'espace de 18 mois, la mort avait enlevé une de ses sœurs de 18 ans et un frère de 24 ans, grâce à un travail auquel la nécessité les soumettait dans une manufacture de coton ; ce jeune homme même nous disait avoir été soumis aux soins du médecin depuis son retour en Canada.

— Un de nos abonnés nous informe qu'à St. Fidèle comté de Charlevoix, on a commencé à labourer. Le *Journal de Québec* informe que le travail du labour se fait également à la Malbaie.

*Licences.*—Sur 92 licences d'auberge qui ont été demandées à Hamilton, Ont., 68 seulement ont été accordées ; et de 68 licences d'épicerie demandées, 43 ont été accordées.

## RECETTES

**Préservation des arbres fruitiers contre les insectes ravageurs**

On nous demande un procédé pour préserver les arbres des insectes qui les menacent, tels que le puceron lanigère, le kermès, etc.

Pour cela on mélange deux livres de fleur de soufre et une livre de savon, dans un seau de bois. On y ajoute successivement de l'eau chaude, qu'on remue avec une palette, jusqu'à ce qu'on ait une bouillie de savon sulfureux presque liquide. On étend cette bouillie sur l'écorce des arbres avec deux pineaux, un gros et un petit, ce dernier a pour objet de peindre dans les petites cavités des aisselles des branches.

**Moyen de s'assurer si on a mêlé de la chicorée au café**

On rompt d'eau un verre ou un bol ; quand il est plein, on jette sur le liquide quelques pinces de café.

Si le café est pur, il reste à la surface. Si, au contraire, il est falsifié, la chicorée absorbant l'eau immédiatement s'enfonce dans le vase et communique à l'eau une couleur brunâtre semblable à celle du marc de café.

**PAILLETTES D'OR, Cueillette de petits conseils pour la sanctification et le bonheur de la vie** Publication périodique, 3e série. Recueil des années 1874-75-76. Approuvé par Sa Grandeur Mgr. de Montréal et S. G. Mgr. Dubreil, archevêque d'Avi-

gnon ; vol. in-18 de 144 pages, 13 centins.—Montréal : J. B. Rolland et fils, Libraires-Editeurs, Nos. 12 et 14, rue St. Vincent.

Il nous fait plaisir d'accuser réception de la troisième série de ces charmants petits volumes qui renferment tant de conseils et de pensées si justes et si gracieusement exprimés, que ce volume ne peut être lu sans éveiller dans le cœur une suave émotion et un vif encouragement aux plus chères et aux plus utiles vertus chrétiennes. C'est ce qui nous engage à recommander chaudement à nos lecteurs de se procurer un de ces petits volumes, dont le prix est à la portée de tout le monde et d'où l'on retirera des conseils propres à nous consoler dans toutes les peines morales et physiques.

N. B.—L'on trouvera au même établissement les première et deuxième séries des PAILLETTES D'OR, au prix modique de 25 centins les deux.

*Littérature canadienne*—Nous attirons tout spécialement l'attention de nos lecteurs sur une circulaire de MM. A. Côté et Cie, offrant en vente plusieurs volumes de littérature canadienne ayant pour auteurs nos meilleurs écrivains canadiens. Ces livres sont très-propres à être offerts en prix dans nos écoles ou à former partie du Bibliothèque paroissiale.

## OPERAS ! OPERAS !

*Partitions piano et chant—paroles françaises*

Le Cheval de Bronze.....	Auber.	Si j'étais roi.....	Adam.
Les Diamants de la Couronne..	do	La reine topaze.....	Massé.
Le Domino Noir.....	do	Galathée.....	do
Le Bal Masqué.....	Verdi.	Les Saisons.....	do
Nabuchodonosor.....	do	Le Maçon.....	Auber
Le Barbier de Sévil.....	Rossini	Zanetta.....	do
Guillaume Tell.....	do	Fra Diavolo.....	do
Robert le Diable.....	Meyerbeer	Traviata.....	Verdi.
Les Huguenots.....	do	Le Prophète.....	do
Le Pré aux Clercs.....	Hérold.	L'Africaine.....	do
Les Dragons de Villars.....	Maillart.	Zampa.....	Hérold.
La Bohémienne.....	Balfe.	Marie.....	do
Richard Cœur de Lion.....	Grétry.	Martha.....	Flotow
Le Diable au Moulin.....	Gevaert	Stradella.....	do
Le Capitaine Henriot.....	do	Les Martyrs..	Donizetti.
Le Bijou Perdu.....	Adam.	Lucrèce Borgia..	do
Les Noces de Jeannette.....	Massé.	Don Pasquale...	do
Roméo et Juliette.....	Gounod.	Le farfadet.....	Adam
Philémon et Baucès.....	do	Franst.....	Gounod.
La Nonne Sanglante.....	do	Mireille.....	do

Etc., etc., etc., en vente chez  
A. LAVIGNE,  
Marchand de pianos et harmoniums, Editeur de musique,  
25 rue St. Jean, QUEBEC (Banque d'Epargne.)

## Traité sur la culture du tabac.

**A VENDRE** à la librairie agricole de la *Gazette des Campagnes* : "Petit traité sur la culture du tabac, par La. N. Gauvreau, écrivain, N. P., de l'Isle-Verte.—Prix 5 cts., postage payé. Aussi : Graines de tabac Connecticut, 5 cts. le paquet.

## ANIMAUX A VENDRE

**A la Ferme-Modèle du Collège de Ste. Anne**

**L**E soussigné offre en vente un choix d'animaux pur-ayrshires : Six taureaux de deux ans ; deux taureaux de un an et quinze veaux du printemps.

S'adresser, à Ste. Anne de la Pocatière ; à

AUGUSTE FORTIN, chef de pratique,

A la Ferme-Modèle de Ste. Anne.